

## VOUS SOUHAITEZ ENGAGER UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES TMS

Les équipes pluridisciplinaires du SSTMC se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans les 4 étapes de la démarche :

### Étape 1

#### Engagement dans une démarche de prévention des TMS

Vous souhaitez ou avez réalisé votre Document Unique d'évaluation des risques professionnels, et identifié des facteurs potentiels de TMS (lombalgies, syndrome du canal carpien...)

Vous souhaitez ou avez réalisé un recueil de données liées aux atteintes à la santé en lien avec les TMS :

- Arrêts de travail prolongés ou répétés
- Accidents, maladies professionnelles
- Restrictions d'aptitude et aménagement de poste
- Plaintes des salariés
- Alertes des représentants du personnel
- ...

### Étape 2

#### Construction du projet de prévention

Formalisation du projet de prévention :

- Engagement de la direction
- Création d'un comité de pilotage si nécessaire (suggestion : Direction, CSE, QSE, SSTMC)
- Identification des personnes ressources compétentes en interne (chargé de prévention, référent santé sécurité...) et/ ou externe (IPRP, ASST, Formateur PRAP...)
- Information et mobilisation des salariés (1 référent TMS sur la base du volontariat par unité de travail)
- Réalisation d'un pré-diagnostic afin d'identifier les situations de travail à risques

### Étape 3

#### Diagnostic, élaboration et mise en œuvre du plan d'action

- Réalisation de l'analyse approfondie des situations de travail identifiées prioritaires par la personne ressource interne et/ou externe :
  - ✓ Observer le travail réel / recueil des informations auprès des salariés
  - ✓ Déterminer les facteurs de risques (biomécaniques et/ou physiques, psychosociaux et/ou organisationnels)
  - ✓ Identifier les causes
  - ✓ Rechercher et proposer des pistes d'amélioration (salarié observé, personnes ressources)
- Consolidation des données avec le salarié observé
- Rédaction du diagnostic
- Restitution au COFIL
- Restitution aux salariés
- Déploiement du plan d'action

### Étape 4

#### Mesurage et évaluation de la mise en œuvre de la démarche